

202

D<sub>4</sub>5

Projets de réserves de biodiversité des lacs Vaudray et Joannès et du lac Sabourin

Abitibi / Baie James

6212-01-203

# Réserve de biodiversité projetée du lac Sabourin

Présentation du projet

Val-d'Or, 1er septembre 2004





## **Équipe du MENV**

- ✓ Édith van de Walle, Direction régionale de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec
- ✓ François Brassard, Direction du patrimoine écologique et du développement durable
- ✓ Benoît Larouche, Direction régionale de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec
- ✓ Benoît Limoges, Direction du patrimoine écologique et du développement durable







## **Contexte historique**

1992 Convention des Nations Unies sur la diversité biologique : les aires protégées sont un élément essentiel de la protection de la biodiversité

#### 1999 Le Québec réalise le bilan de ses aires protégées :

- ✓ une des juridictions dans le monde qui protège le moins bien sa biodiversité par des aires protégées
- ✓ la superficie d'aires protégées au Québec est de 2,8 % et elle stagne
- ✓ les statuts juridiques existants d'aires protégées sont parfois trop rigides ou mal adaptés à la conservation de la biodiversité et font insuffisamment place aux populations
- ✓ absence de stratégie et de plan d'action au Québec sur les aires protégées



## **Contexte historique**

# Juin 2000 Le gouvernement adopte des orientations stratégiques permettant d'implanter un réseau d'aires protégées :

- ✓ une cible quantitative : 8 % de la superficie du Québec en aires protégées et ceci, en 2005
- ✓ une cible qualitative : garantir que le futur réseau sera représentatif de toute la biodiversité du Québec
- ✓ une planification réseau qui doit s'inscrire dans les autres planifications du territoire et vice-versa
- ✓ une planification qui doit prendre en compte les conditions socioéconomiques des populations



## **Contexte historique**

## Mai 2002 Adoption par le Conseil des ministres du plan d'action stratégique sur les aires protégées :

- ✓ poursuivre la planification et la réalisation des statuts d'aires protégées traditionnels (parcs nationaux. réserves écologiques, habitats fauniques, etc.)
- ✓ adopter une législation facilitante : nouveaux statuts juridiques, nouvelles règles de conservation et de gestion (décembre 2002)
- ✓ créer et mettre en place de nouvelles aires protégées par les statuts de réserve aquatique ou de biodiversité et de paysage humanisé : épine dorsale du réseau des aires protégées

## Mars 2003 Création de la réserve de biodiversité projetée du lac Sabourin



## Une aire protégée c'est :

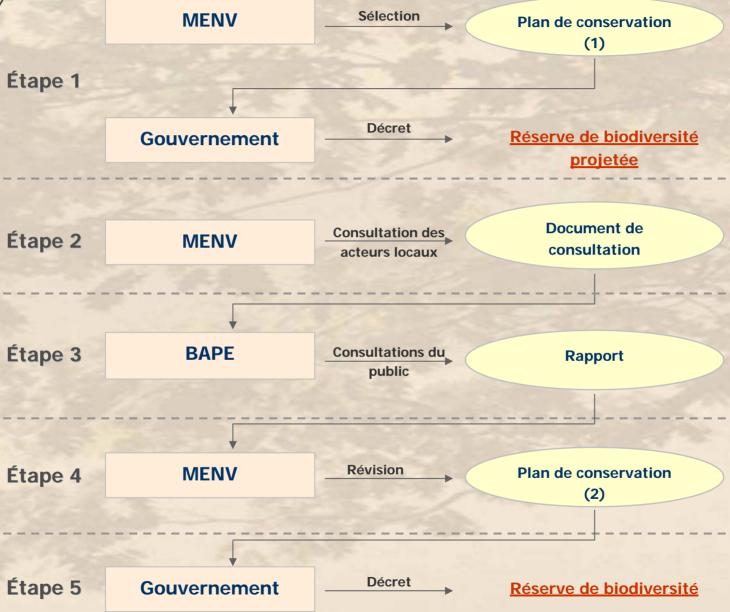
- ✓ une portion de terre, d'eau douce, saumâtre ou salée, géographiquement délimitée
- ✓ vouée à la protection de la diversité biologique et des ressources naturelles et culturelles associées
- ✓ légalement désignée
- √ réglementée et administrée par des moyens efficaces



## Réserve de biodiversité:

## Les aires protégées au Québec: une garantie pour l'avenir

#### Processus de constitution



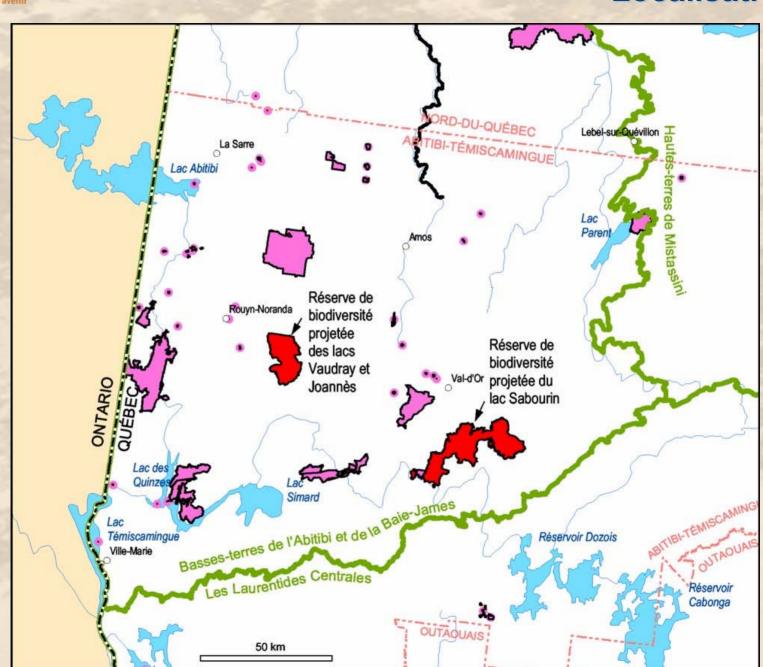


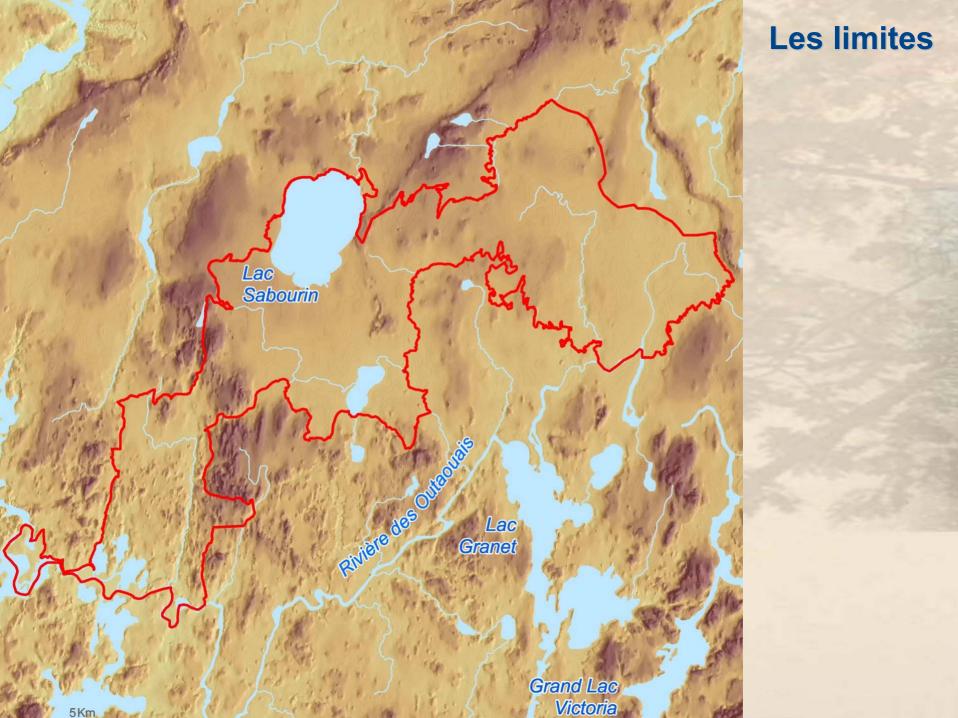
## Portrait de la réserve de biodiversité projetée du lac Sabourin



Les aires protégées au Québec:
une garantie pour l'avenir

#### Localisation

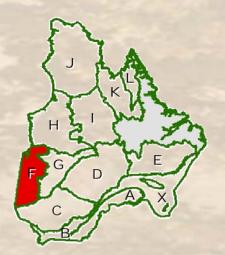








## Une réserve représentative



✓ Province naturelle F

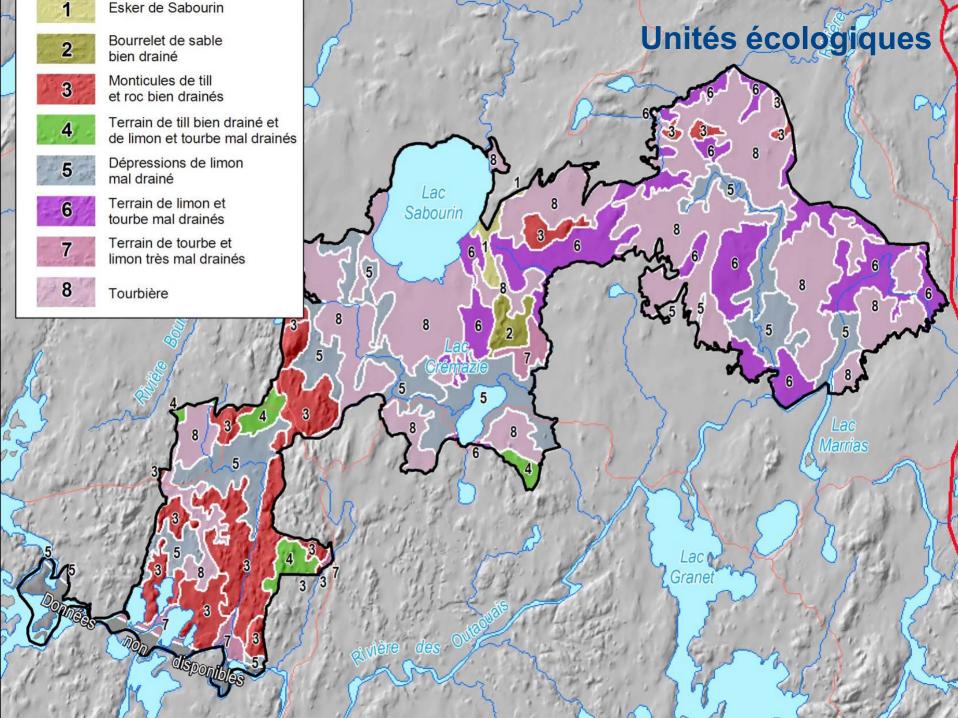
Basses-terres de l'Abitibi et de la Baie James

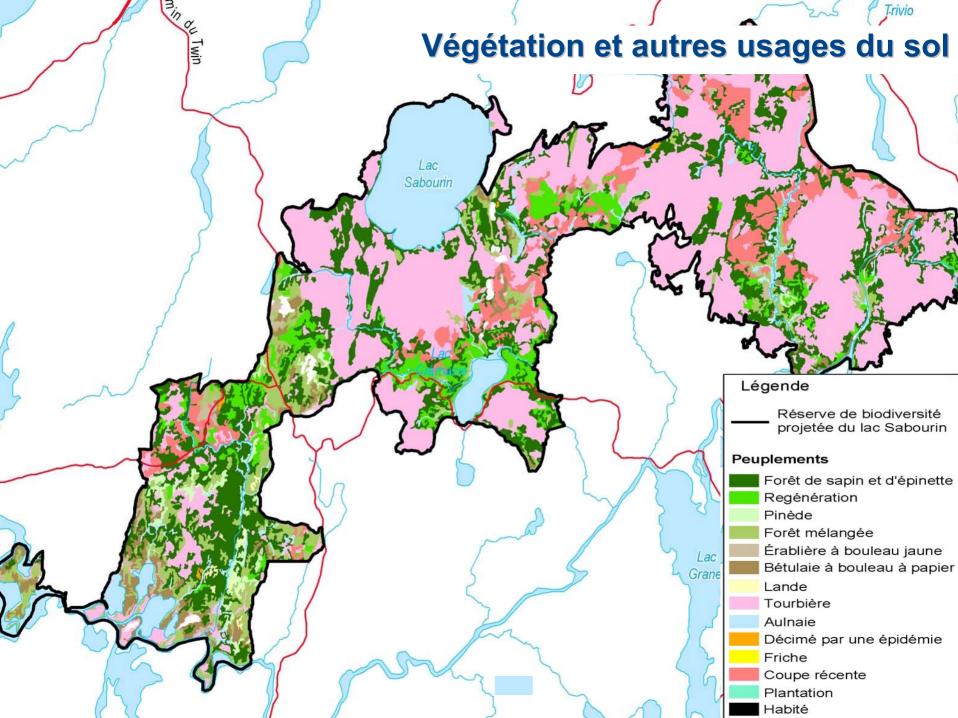
✓ Région naturelle F02

Plaine de l'Abitibi

✓ Région naturelle F01

Basses-terres du lac Témiscamingue







## Érablières

- ✓ Quelques peuplements d'érable à sucre
- ✓ Une est exploitée artisanalement
- ✓ Peuplements rares au nord du Témiscamingue





#### Faune

#### Caribou des bois



**Grue du Canada** 



Colonie de sterne pierregarin



Esturgeon jaune



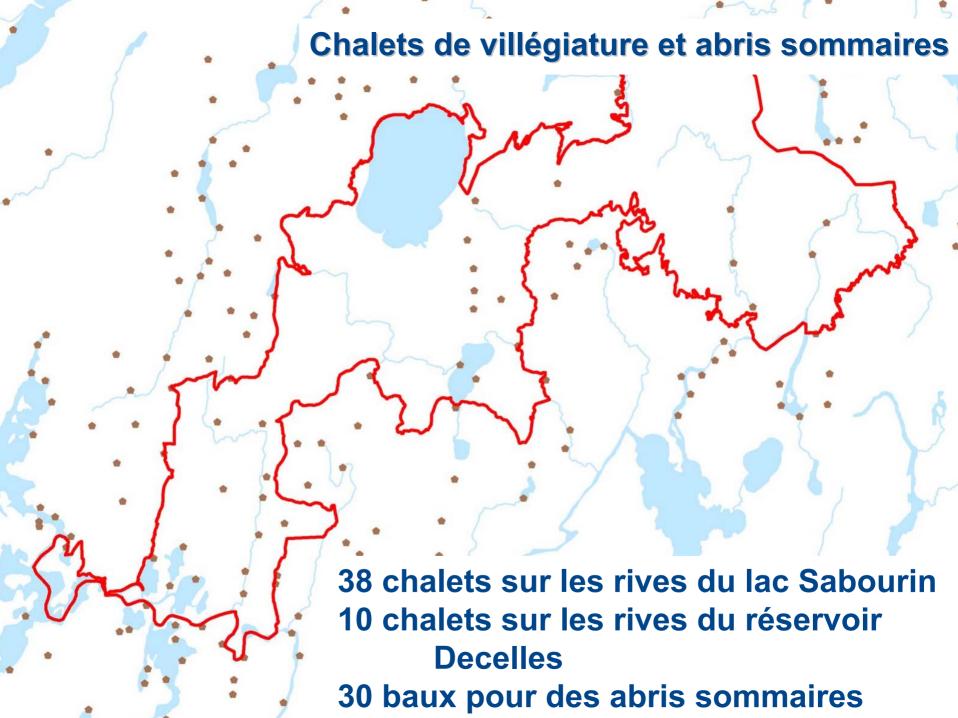


### Réseau routier

#### 136 km de chemins forestiers



Le chemin du Twin traverse la réserve







Trois communautés algonquines utilisent le territoire pour la pêche, la chasse et le piégeage

- ✓ Lac Simon
- √ Kitcisakik
- ✓ Winneway



## Les intervenants locaux et régionaux

- √ Ville de Val-d'Or
- ✓ MRC Vallée-de-l'Or
- ✓ Les Riverains du lac Sabourin
- ✓ Association chasse et pêche de Val-d'Or
- ✓ Regroupement écologique Val-d'Or et environs
- ✓ Action boréale Abitibi-Témiscamingue
- ✓ Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue
- ✓ Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
- √ Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
- ✓ Communautés algonquines



## Une réserve de biodiversité

- ✓ De grandes tourbières et un grand lac
- ✓ Harde de caribou des bois en situation précaire
- ✓ Érablières à sucre nordiques
- ✓ Usages autochtones
- √ 48 chalets de villégiature et 30 abris sommaires



## Enjeux de conservation





## Enjeux de conservation

1º Sauvegarde du caribou

2º Intégrité écologique

3° Projet collectif







## Enjeu 1º Sauvegarde du caribou

## Préoccupations

- 1- Augmentation des prédateurs
- 2- Braconnage
- 3- Dérangement





## Enjeu 1º Sauvegarde du caribou

## Actions suggérées

- ✓ Convenir avec Faune Québec d'une stratégie de conservation
- ✓ Limiter l'accès des motoneiges et VTT aux quartiers d'hiver
- ✓ Agrandir la réserve pour englober les nouveaux quartiers d'hiver





## Enjeu 2º Intégrité écologique

## Préoccupations

- 1- Circulation des VTT:
- ✓ Érosion des sols
- ✓ Modification du drainage des tourbières



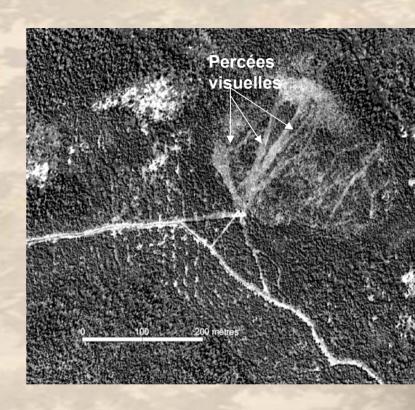




## Enjeu 2º Intégrité écologique

## **Préoccupations**

- 2- Coupe de bois de chauffage et percées visuelles pour la chasse
  - ✓ Dégradation des conditions naturelles



3- Impacts de la villégiature et du nautisme sur les lacs et les rives





## Actions suggérées

✓ Réduction du réseau des chemins forestiers

✓ Interdiction de coupe de bois de chauffage

✓ Application de l'interdiction des percées visuelles



## Enjeu 2º Intégrité écologique

## Actions suggérées

✓ Restreindre la puissance des moteurs horsbord et les motomarines

✓ Inciter les villégiateurs à rendre les installations sanitaires adéquates



## Situation

- √ Villégiateurs, chasseurs, trappeurs
- ✓ Peu d'intervenants locaux
- ✓ Usages autochtones
- ✓ Adaptation en aire protégée
- ✓ Sentiment d'appartenance
- ✓ Une aire protégée pour la région
- ✓ Occasion de mise en valeur



## Actions suggérées

✓ Création d'une structure de concertation

✓ Participation à la gestion, à la conservation et à la mise en valeur

✓ Maintien de la pratique des activités traditionnelles autochtones

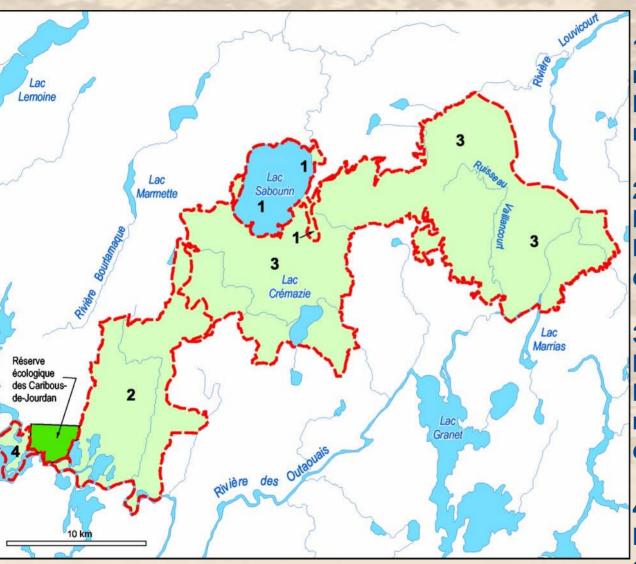


## 4- Projet de cadre de gestion









1- Préservation et usage modéré :

Porte d'entrée des activités récréotouristiques

2- Préservation et usage léger :

Protection des quartiers d'hiver du caribou

3- Préservation et usage léger :

Protection des aires de mise bas et de rut du caribou

4- Préservation intégrale : Protection de la réserve écologique





## Soustraire de l'application de la Loi sur la conservation du patrimoine naturel :

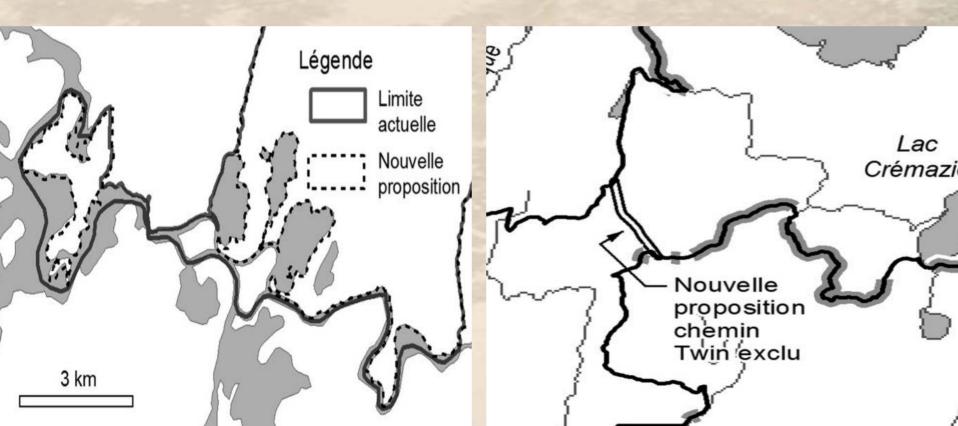
- ✓ Terrains privés
- ✓ Baux de villégiature et d'abris sommaires
- ✓ Corridors routiers et d'énergie





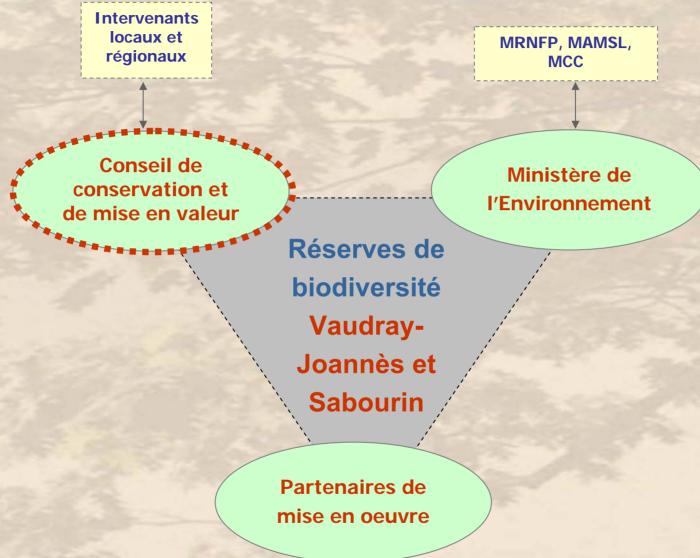
✓ Limites à la cote 311 m du réservoir Decelles

✓ Chemin du Twin exclu de la réserve





### **Concept de gestion**





#### Conseil de conservation et de mise en valeur

### **Mandats**

✓ Proposer un plan d'action pour la mise en œuvre du plan de conservation

✓ Formuler des recommandations en matière de conservation, de mise en valeur et de gestion

✓ Favoriser l'établissement de partenariats

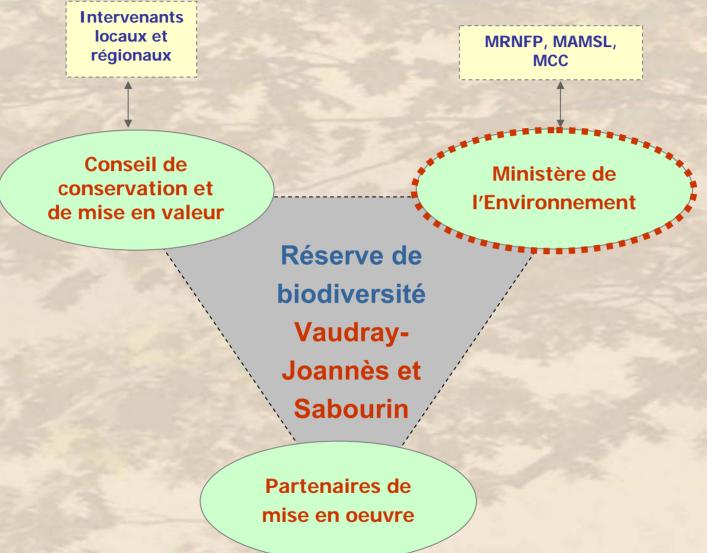


## Conseil de conservation et de mise en valeur

	Secteur	Nombre de	délégués
✓	Autochtones		2
✓	Villégiateurs		2
✓	Municipalités		2
✓	Groupes environn	ementaux	2
<b>√</b>	Chasseurs et trap	peurs	1
<b>√</b>	Récréotouristique		1
✓	Éducation		1
Personnes-ressources			
<b>√</b>	MENV		1
<b>√</b>	MRNFP-Faune		1
<b>√</b>	MRNFP-Territoire		1



#### **Concept de gestion**





#### Ministère de l'Environnement

En sa qualité de responsable de l'aire protégée, le ministère de l'Environnement aura pour mandats :

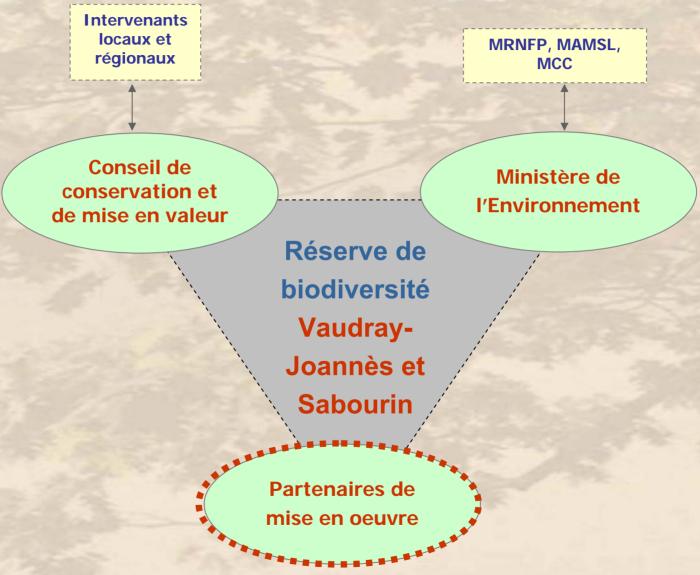
✓ le suivi de la biodiversité de la réserve de du lac Sabourin

✓le soutien au conseil de conservation et de mise en valeur

✓ la coordination de la mise en œuvre du plan de conservation



## **Concept de gestion**





#### Partenaires de mise en oeuvre

La mise en œuvre des activités autorisées, l'affaire des :

- ✓ ONG
- ✓ Individus
- Entreprises
- Services gouvernementaux





## Ce projet vise à :

- ✓ Offrir à la région un espace naturel de grande qualité
- ✓ Conservation de la biodiversité, notamment le caribou de Val-d'Or
- ✓ Participation des gens et des communautés
- Régionaliser la gestion de la réserve de biodiversité
- ✓ Conciliation protection / mise en valeur / usages



Les photos sans crédits sont du ministère de l'Environnement ou d'Internet

